

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 4 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 4 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 29 février 2024 affichée le 29 février 2024.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Ingrid GUISE, Mme Nicole NAVARRO, Mme Béatrice MONTIGNY, Mme Patricia PAMART, M. Blaise FENET, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Jean Luc CAPON, M. Maxime GEORGE, M Christophe PATON, M Benjamin GOUBET, M Paul-Hervé DUBOIS.

Absents excusés : M Patrice DUPIRE (procuration à Mme Nicole NAVARRO)

Absents : M Richard RISSO

En application de l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Luc CAPON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

CM-D2024-03-04-07

Avis sur devis

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **12**

Nombre de suffrages exprimés : **13**

Votes Pour : **13**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Considérant que le devis n°DE0001859 de la société MCSI pour l'installation d'un diffuseur sonore de classe B à l'étage de la salle des fêtes de Metz-en-Couture pour la somme de 268.33€ H.T

Considérant que le devis n°DE2024107 de la société Prop'location pour la location de 2 cabines W.C. pour la brocante du 1^{er} mai pour la somme de 272.50€ H.T.

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de son Maire,
A l'unanimité des membres présents,

φ **Décide** d'émettre un avis favorable au devis n°DE0001859 de la société MCSI pour l'installation d'un diffuseur sonore de classe B à l'étage de la salle des fêtes de Metz-en-Couture pour la somme de 268.33€ H.T

φ **Décide** d'émettre un avis favorable au devis n° DE2024107 de la société Prop'location pour la location de 2 cabines W.C. pour la brocante du 1^{er} mai pour la somme de 272.50€ H.T.

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture le 08 mars 2024

Pour extrait conforme ;

M Jean-Luc CAPON
Secrétaire de séance,

M. Michel LALISSE,
Maire,

Publié sur le site internet le 24/05/2024

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Identifiant de télétransmission : ID 062-21605724